Justificatif de parution

Justificatif généré le 20/04/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 20/04/2022
Département de publication : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=288495
N° d'annonce : 19201515617126-2022J00245_2022-04-14

EURL REELMA

Société à responsabilité limitée

67 Boulevard Gallieni, 92130 Issy-les-Moulineaux

R.C.S. : NANTERRE 839 583 283

Activité : en instance de chiffrement

Tribunal de commerce de Nanterre

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 14 avril 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 octobre 2020, désignant liquidateur M^{e} Legras De Grandcourt Patrick 31 AVENUE FONTAINE DE ROLLE 92000 Nanterre. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)